



Temps de trajet Polynésie - métropole : temps de travail ?

Par cfab689

Bonjour,

Je suis fonctionnaire d'État en Polynésie Française.

Je dois effectuer une mission en métropole et mon employeur compte le trajet (30h réelles, le weekend) seulement à 12h15.

Est-ce que le temps de trajet ne devrait pas être compté comme temps de travail avec les compensations afférentes (travail le weekend en l'occurrence) ?

Cordialement

Par morobar

Bonjour,

La définition du temps de travail effectif fait l'objet de circulaires dans les 3 fonctions publiques.

Mais je n'en sais pas plus, peut-être qu'une organisation syndicale pourra renseigner sur, au moins, la nomenclature de ces circulaires.